

A Louvain-la-Neuve - 180 crédits - 3 années - Horaire de jour - En français

Mémoire/Travail de fin d'études : **NON** - Stage : **OUI**

Activités en anglais: **OUI** - Activités en d'auteurs :

EDPH1BA - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

Les études de bachelier en éducation physique vous offrent la possibilité d'explorer les multiples facettes du sport, de l'activité physique, de la santé, et du mouvement.

Ce programme vous permet d'acquérir des connaissances théoriques et compétences pratiques générales et spécifiques nécessaires pour devenir des professionnels compétents dans le domaine de l'éducation physique.

Grâce à des cours variés portant sur la physiologie, la psychologie, la sociologie, la pédagogie et le management du sport et de l'activité physique, vous serez préparé à concevoir des programmes d'entraînement, à animer des cours d'éducation physique et à promouvoir un mode de vie actif et sain auprès de différents publics.

Ces études vous offrent également des opportunités d'obtenir des diplômes complémentaires dans les domaines de l'activité physique

Une fois bachelier, vous poursuivrez votre formation par le Master en sciences de la motricité, orientation éducation physique ou le Master Formation initiale des enseignants.

Communiquer et dialoguer de manière pertinente en regard des objectifs d'intervention et adaptée aux caractéristiques des interlocuteurs et du contexte fictif lié aux sciences de la motricité.

4.1

Expliquer et argumenter ses avis et ses points de vue sur la base de connaissances scientifiques de façon adaptée, pertinente et convaincante en regard de ses pairs et enseignants.

4.2 Dialoguer de façon efficace et adaptée avec son/ses pair(s) et enseignants, en faisant preuve de capacité d'écoute, d'empathie et d'assertivité.

4.3 Utiliser efficacement différentes techniques et divers outils de communication à l'oral (supports visuels, présentation, langages verbal et corporel, ...).

4.4

Communiquer son message par écrit de manière appropriée selon la situation (pair/enseignant, type de message, type de canal de communication, objectif du message, ...).

Faire preuve de prise de distance par rapport à ses préjugés et se décentrer par rapport à son propre point de vue et ses valeurs culturelles.

7.4

Prendre conscience des valeurs éthiques, humanistes, d'intégrité, de respect des lois et des conventions, de solidarité citoyenne et de développement durable.

8) Développement personnel et professionnel

Apprendre à se connaître et à être autonome, pouvoir s'adapter efficacement à de nouveaux contextes et y évoluer positivement.

8.1

Gérer de façon autonome son travail : définir ses priorités, anticiper et planifier l'ensemble des activités de son travail dans le temps, faire preuve de rigueur et de structuration dans son travail, y compris dans un contexte changeant, incertain et d'urgence.

8.2

Se connaître et se maîtriser : avoir conscience et gérer ses propres émotions, exercer un recul critique sur ses propres productions et actions pour reconnaître ses forces et ses faiblesses, composer avec ses forces et ses faiblesses pour avoir une attitude et comportement professionnelle.

8.3

S'orienter et se développer : connaître les différents domaines de l'éducation physique afin de pouvoir se construire un projet professionnel en phase avec ses propres valeurs et aspirations, garder confiance en soi et gérer sa motivation dans la concrétisation de ce projet, persévérer dans des situations difficiles.

8.4

Apprendre efficacement et de manière autonome : développer efficacement et de manière autonome de nouvelles connaissances et compétences indispensables pour pouvoir évoluer dans un environnement professionnel, apprendre de ses réussites et de ses erreurs dans une logique de développement continu.

9) Savoirs fondamentaux

Démontrer sa compréhension des sciences humaines, exactes et biomédicales à la base d'une intervention dans le domaine des sciences de la motricité.

9.1

Démontrer une connaissance et une compréhension critique du socle de savoirs approfondis (modèles, théories, concepts) en sciences humaines, exactes et biomédicales.

9.2

Décrire des principes fondamentaux en motricité en articulant et intégrant des savoirs issus de différents domaines des sciences de base.

9.3

Résoudre de manière critique différentes situations en lien avec la motricité en mobilisant le socle des savoirs des sciences humaines, exactes et biomédicales.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Les programmes de la FSM sont en train d'être réformés.

Vous vous inscrivez pour la première fois en première année de bachelier en 2024-25 ? Cette page s'adresse à vous.

Vous vous êtes inscrit-e dans ce cursus avant 2024-25? Pour la rubrique 'Structure du programme' qui vous est destinée, consultez le [programme publié en 2023-24](#).

C'est par l'étude du mouvement que la faculté des sciences de la motricité (FSM) affirme sa spécificité au sein de l'université et de la société.

Au début de leurs études en éducation physique, les étudiants partagent leur formation générale avec les étudiants de kinésithérapie et réadaptation. Cette équivalence partielle de la formation favorise la réorientation éventuelle.

Les études en éducation physique sont fondées sur la maîtrise des activités physiques et des disciplines sportives ainsi que sur des connaissances théoriques sur lesquelles repose cette formation pratique. La formation de bachelier en éducation physique totalise 180

LISTE DES MINEURES ET/OU APPROFONDISSEMENTS ACCESSIBLES

Les 150 crédits obtenus dans la formation obligatoire sont complétés par 30 crédits de formation personnalisée.

Ainsi, dès le deuxième bloc annuel du programme de bachelier, l'étudiant peut opter soit :

- pour un approfondissement en sciences de la motricité constitué par un groupe de cours au choix et des stages associés qui forment un complément à la formation pratique sportive : De l'audace en sécurité à l'escalade - Sports d'endurance en plein air - Nature et activités physiques et sportives - Sports de raquettes - Autodéfense;
- pour l'ouverture à une autre discipline enseignée à l'UCLouvain, par le choix d'une mineure proposée dans une autre faculté de l'UCLouvain parallèlement à la poursuite de la formation en éducation physique.

- > Mineure en droit (accès) [prog-2024-minadroi]
- > Mineure en Antiquité : Égypte, Orient, Grèce, Rome [prog-2024-minanti]
- > Mineure en histoire de l'art et archéologie [prog-2024-minarke]
- > Mineure en langue et société chinoises [prog-2024-minchin]
- > Mineure en information et communication [prog-2024-mincomu]
- > Mineure en criminologie [prog-2024-mincrim]
- > Mineure en culture et création [prog-2024-mincucrea]
- > Mineure en culture scientifique [prog-2024-minculsts]
- > Mineure en développement et environnement [prog-2024-mindenv]
- > Mineure : Enjeux de la transition et du développement durable (*) [prog-2024-mindd]
- > Mineure d'accès au master en économie [prog-2024-minecon]
- > Approfondissement en sciences de la motricité [prog-2024-appedph]
- > Mineure en études européennes [prog-2024-mineuro]
- > Mineure en études de genre [prog-2024-mingenre]
- > Mineure en gestion (initiation50ce, Rome)

- LEDPH1041** "Didactique de la danse et des activités d'expression" a comme prérequis LEDPH1029 ET LEDPH1021 ET LIEPR1022
- LEDPH1029 - Techniques de la communication, de l'observation et de l'auto-évaluation en éducation physique
 - LEDPH1021 - Expression
 - LIEPR1022 - Physiologie des systèmes
- LEDPH1042** "Didactique de la natation" a comme prérequis LEDPH1029 ET LEDPH1022 ET LIEPR1022
- LEDPH1029 - Techniques de la communication, de l'observation et de l'auto-évaluation en éducation physique
 - LEDPH1022 - Natation 2
 - LIEPR1022 - Physiologie des systèmes
- LEDPH1043** "Didactique de l'athlétisme" a comme prérequis LEDPH1029 ET LEDPH1023 ET LIEPR1022
- LEDPH1029 - Techniques de la communication, de l'observation et de l'auto-évaluation en éducation physique
 - LEDPH1023 - Athlétisme 2
 - LIEPR1022 - Physiologie des systèmes
- LEDPH1044** "Didactique des jeux et des sports collectifs" a comme prérequis LEDPH1029 ET LEDPH1024 ET LIEPR1022
- LEDPH1029 - Techniques de la communication, de l'observation et de l'auto-évaluation en éducation physique
 - LEDPH1024 - Jeux et sports collectifs
 - LIEPR1022 - Physiologie des systèmes
- LEDPH1045** "Didactique des sports acrobatiques" a comme prérequis LEDPH1028 ET LEDPH1029 ET LEDPH1030 ET LEDPH1025
- LEDPH1028 - Biomécanique appliquée aux sports
 - LEDPH1029 - Techniques de la communication, de l'observation et de l'auto-évaluation en éducation physique
 - LEDPH1030 - Fondements théoriques de l'entraînement des activités physiques et sportives et apprentissage moteur
 - LEDPH1025 - Gymnastique et sports acrobatiques
- LEDPH1046** "Développement psychomoteur tout au long de la vie" a comme prérequis (LIEPR1003 OU LFSM1103) ET LFSM1107 ET LEPHY1108 ET LEDPH1030
- LIEPR1003 - Compréhension et traitement de données
 - LFSM1103 - Esprit critique et posture scientifique
 - LFSM1107 - Psychologie générale
 - LEPHY1108 - Introduction à l'activité physique et santé
 - LEDPH1030 - Fondements théoriques de l'entraînement des activités physiques et sportives et apprentissage moteur
- LEDPH1048** "Regards juridiques, économiques et institutionnels sur les activités physiques et sportives" a comme prérequis LEPHY1109
- LEPHY1109 - Sport et société
- LEDPH1049** "Dimension socio-historique et éthique des activités physiques et sportives" a comme prérequis LEPHY1108 ET LEPHY1109 ET LEDPH1030
- LEPHY1108 - Introduction à l'activité physique et santé
 - LEPHY1109 - Sport et société
 - LEDPH1030 - Fondements théoriques de l'entraînement des activités physiques et sportives et apprentissage moteur
- LEDPH9012** "Pratique complémentaire d'une activité physique et sportive 2 (stage)" a comme prérequis LEDPH9001
- LEDPH9001 - Pratique complémentaire d'une activité physique et sportive 1
- LIEPR1021** "Physiologie cellulaire" a comme prérequis LFSM1104
- LFSM1104 - Biologie et éléments d'histologie
- LIEPR1022** "Physiologie des systèmes" a comme prérequis LFSM1101 ET LFSM1104
- LFSM1101 - Chimie générale et biomolécules
 - LFSM1104 - Biologie et éléments d'histologie
- LIEPR1023** "Sauvetage, réanimation et urgence de terrain" a comme prérequis LEDPH1022 ET LIEPR1022
- LEDPH1022 - Natation 2
 - LIEPR1022 - Physiologie des systèmes
- LIEPR1024** "Fondements neurophysiologiques et neuropsychologiques du contrôle et de l'apprentissage moteurs" a comme prérequis LFSM1101 ET LFSM1102 ET LFSM1104 ET LIEPR1021 ET LIEPR1022
- LFSM1101 - Chimie générale et biomolécules
 - LFSM1102 - Anatomie générale, systématique et fonctionnelle
 - LFSM1104 - Biologie et éléments d'histologie
 - LIEPR1021 - Physiologie cellulaire
 - LIEPR1022 - Physiologie des systèmes
- LIEPR1025** "Physiologie et biochimie de l'exercice et nutrition" a comme prérequis LFSM1101 ET LFSM1104 ET LIEPR1021
- LFSM1101 - Chimie générale et biomolécules
 - LFSM1104 - Biologie et éléments d'histologie
 - LIEPR1021 - Physiologie cellulaire
- LNEER2451** "Communication interactive néerlandaise - Niveau intermédiaire" a comme prérequis LANGL1851
- LANGL1851 - English for physiotherapists and physical educators

COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, un [référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout-e diplômé-e au terme du programme. Les fiches descriptives des unités d'enseignement du programme précisent les acquis d'apprentissage visés par l'unité d'enseignement ainsi que sa contribution au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme.

PROGRAMME DÉTAILLÉ PAR BLOC ANNUEL

EDPH1BA - 1er bloc annuel

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- (FR) Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

EDPH1BA - 2e bloc annuel





- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc.)


o Programme de base

o Formation de base en sciences exactes et biomédicales

- | | | |
|------------|--|--|
| ● LFSM1003 | Anatomie du système locomoteur et analyse du mouvement | |
|------------|--|--|

○ LEDPH1026	Fitness 	Louise Deldicque	FR [q1+q2] [0h +30h] [2 Crédits] 
○ LEDPH9012	Pratique complémentaire d'une activité physique et sportive 2 (stage) 	Marc Francaux (coord.)	FR [q1+q2] [] [2 Crédits] 

o Formation en langues

○ LANGL1851	English for physiotherapists and physical educators	Fanny Desterbecq Sandrine Meirlaen Jean-Paul Nyssen (coord.) Hila Peer Mark Theodore Pertuit Florence Simon	EN [q1+q2] [45h] [4 Crédits] 
-------------	---	---	---



EDPH1BA - 3e bloc annuel

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc.)

o Programme de base**o Formation de base en sciences exactes et biomédicales**

○ LIEPR1025	Physiologie et biochimie de l'exercice et nutrition ■	Louise Deldicque Marc Francaux (coord.) Patrick Henriet	[FR] [q2] [75h +7.5h] [8 Crédits] 🌐
○ LIEPR1023	Sauvetage, réanimation et urgence de terrain ■		

o Formation en langues**o Cours au choix**

Un cours à choisir parmi les cours proposés ci-dessous.

LANGL2451	Anglais - Communication interactive	Stéphanie Brabant Philippe Denis Claudine Grommersch (coord.) Carlo Lefevre Sandrine Meirlaen Jean-Paul Nyssen Lutgarde Schrijvers	EN [q2] [30h] [2 Crédits]
LNEER2451	Communication interactive néerlandaise - Niveau intermédiaire	Katrien De Rycke (coord.)	NE [q2] [30h] [2 Crédits]

EDPH1BA - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.
Les conditions d'admission doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

SOMMAIRE

- [Conditions d'accès générales](#)
- [Conditions d'accès spécifiques](#)
- [Accès par valorisation des acquis de l'expérience](#)
- [Conditions particulières d'accès à certains programmes](#)

Conditions d'accès générales

Sous réserve d'autres dispositions légales particulières et en vue de l'obtention du grade académique qui les sanctionne, ont accès à des études de premier cycle les étudiant-es qui justifient :

- 1° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré à partir de l'année scolaire 1993–1994 par un établissement d'enseignement secondaire de plein exercice ou de promotion sociale de la Communauté française le cas échéant homologué s'il a été délivré par un établissement scolaire avant le 1er janvier 2008 ou revêtu du sceau de la Communauté française s'il a été délivré après cette date, ainsi que les titulaires du même certificat délivré, à partir de l'année civile 1994, par le jury de la Communauté française;
- 2° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré au plus tard à l'issue de l'année scolaire 1992–1993 accompagné, pour l'accès aux études de premier cycle d'un cursus de type long, du diplôme d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur;
- 3° soit d'un diplôme délivré par un établissement d'enseignement supérieur en Communauté française sanctionnant un grade académique délivré en application du présent décret, soit d'un diplôme délivré par une institution universitaire ou un établissement organisant l'enseignement supérieur de plein exercice en vertu d'une législation antérieure;
- 4° soit d'un certificat ou diplôme d'enseignement supérieur délivré par un établissement d'enseignement de promotion sociale;
- 5° soit d'une attestation de succès à un des [examens d'admission](#) organisés par les établissements d'enseignement supérieur ou par un jury de la Communauté française; cette attestation donne accès aux études des secteurs, des domaines ou des cursus qu'elle indique;
- 6° soit d'un diplôme, titre ou certificat d'études similaire à ceux mentionnés aux littéras précédents délivré par la Communauté flamande, par la Communauté germanophone ou par l'Ecole royale militaire;
- 7° soit d'un diplôme, titre ou certificat d'études étranger reconnu équivalent à ceux mentionnés aux littéras 1° à 4° en application d'une législation fédérale, communautaire, européenne ou d'une convention internationale;

Remarques :

Les demandes d'équivalence doivent être introduites auprès du [Service des équivalences](#) du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique de la Communauté française de Belgique dans le respect des délais fixés par celui-ci.

Les deux titres suivants sont reconnus équivalents d'office au Certificat d'enseignement secondaire supérieur (CESS) :

- baccalauréat européen délivré par le Conseil supérieur de l'Ecole européenne,
- baccalauréat international délivré par l'Office du baccalauréat international de Genève.

8° soit du diplôme d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur (DAES) conféré par le jury de la Communauté française.

Conditions d'accès spécifiques

- L'accès aux études de 1er cycle (bacheliers) aux candidats de nationalité hors Union européenne qui ne sont pas assimilés aux ressortissants belges est conditionné aux critères suivants :
 - ne pas avoir obtenu de diplôme d'enseignement secondaire depuis plus de 3 ans maximum. Exemple: pour une demande d'admission pour l'année académique 2024-2025, vous devez avoir obtenu votre diplôme lors des années académiques 2021-2022, 2022-2023 ou 2023-2024. En Communauté française de Belgique, l'année académique s'étend du 14 septembre au 13 septembre.
 - ne pas être déjà titulaire d'un diplôme de 1er cycle
- Les candidats, quelle que soit leur nationalité, disposant d'un diplôme d'études secondaires d'un pays hors Union européenne, doivent avoir obtenu une moyenne de 13/20 minimum ou, à défaut, d'avoir obtenu cette moyenne, avoir réussi une année d'études en Belgique (par exemple spéciale Maths/sciences).
- Pour tout diplôme d'études secondaires **issu d'un pays de l'Union européenne**, la demande d'admission **doit** contenir l'équivalence de votre diplôme ou, à tout le moins, la preuve du dépôt de la demande d'équivalence auprès de la Fédération Wallonie-Bruxelles (Communauté française de Belgique). Pour toute information relative à l'obtention d'une équivalence, veuillez-vous référer au [service compétent](#).

- Pour tout diplôme d'études secondaires **issu d'un pays hors Union européenne, la demande d'admission doit contenir l'équivalence de votre diplôme**

Faculté

Entité de la structure

SSS/FSM

Dénomination

Faculté des sciences de la motricité (FSM)

Secteur

Secteur des sciences de la santé (SSS)

Sigle

FSM

Adresse de l'entité

Place Pierre de Coubertin 1 - bte L8.10.01

1348 Louvain-la-Neuve

Tél: [+32 \(0\) 10 47 44 19](tel:+32210474419) - Fax: [+32 \(0\) 10 47 31 06](tel:+32210473106)

Mandat(s)

- Doyen : Marc Francaux

Commission(s) de programme

- Commission d'encadrement en éducation par le mouvement (